Chaumont INFO

PAGE 6 / Les visages des grands projets
PAGE 8 / Budget 2010
PAGE 15 / Le viaduc garde la forme

EAU ET ASSAINISSEMENT
LES CHAUMONTAIS GAGNANTS

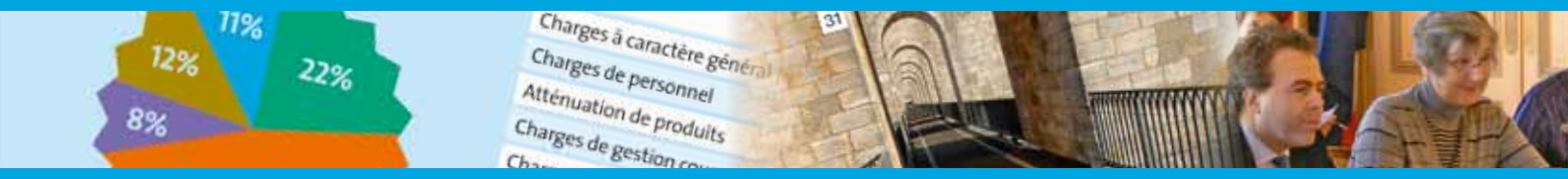

n°6 / WWW.VILLE-CHAUMONT.FR / / MARS 2010 /

ville de Chaumont HAUTE-MARNE

► **grands projets** P 6
Une équipe à l'ouvrage

► **vie municipale** P 8
Budget 2010

► **dossier** P 10
Eau potable

► **patrimoine** P 15
Le viaduc

► **développement durable** P 16
Agenda 21

► **association** P 20
L'Escale déménage

► **graphisme** P 22
Qu'est-ce que le graphisme ?

► **culture** P 23
Bilan d'une résidence

► **sport** P 27
Les pages de l'OMS

► **tribune** P 31
Paroles d'élus

Chaumont INFO

Directeur de publication ***Luc Chatel*** */ Codirecteur de publication* ***Céline Cuccuru*** */ Collaborateurs* ***Annick Burton, Lionel Dupontreué, Marc Duval, Guillaume Minel, Richard Pelletier*** */ Photographe* ***Richard Pelletier*** */ OMS* ***Isabelle Groslambert*** */ Conception graphique originale* ***agence TANDEM*** */ exécution* ***Scoop communication*** */ Impression* ***Imprimerie de Champagne*** */ Régie publicitaire* ***Éditions BUCEREP*** */ Distribution* ***Médiapost*** */ ISSN : 1158-2960 / Dépôt légal : mars 2010*

IMPRIM'VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement

Numéro 6 sorti des presses le 22 mars 2010

Chaumont AGENDA
VOTRE SUPPLÉMENT

éditorial

"UNE GESTION RIGOUREUSE AU SERVICE DE PROJETS AMBITIEUX"

Depuis deux ans, j'ai fait le choix de mener une gestion rigoureuse des finances de notre commune. Au quotidien, avec les élus et les services de la Ville, nous veillons à ce que chaque euro dépensé soit un euro utile pour nos concitoyens. C'est sur ce principe que nous pouvons maîtriser nos frais de fonctionnement et dégager des marges de manœuvre pour "doper" nos investissements et maîtriser notre endettement.

En 2010, plus des deux tiers de notre budget principal d'investissement, soit près de 11 millions d'euros, sont consacrés à nos grands projets : 6,7 millions d'euros pour la rénovation des quartiers, notamment les voiries Robespierre et Ferry, et 4 millions d'euros pour les autres grands projets : le Centre international du graphisme, la salle multi-activités, et les aménagements du quartier de la gare, auxquels s'ajoute 1 million d'euros pour le Multiplexe de cinéma sur son budget annexe.

Ces investissements dans nos grands projets ne se font pas au détriment d'autres opérations d'équipements. Par exemple, nous poursuivons les investissements de sécurisation des Silos – Maison du Livre et de l'Affiche, les travaux de rénovation de la basilique Saint Jean-Baptiste et du centre de loisirs du Val-André. Nous investissons dans nos écoles. D'ici deux ans, tous nos établissements scolaires seront équipés de tableaux interactifs permettant à nos enfants de disposer de moyens de dernières générations dans le domaine de l'enseignement. Par ailleurs, l'école Jean Macé sera dotée d'un nouveau restaurant scolaire. Aussi, nous finaliserons la rénovation de la salle des fêtes de Brottes, et l'aménagement de la Vendue pour accueillir la foire de Chaumont au mois de mai prochain.

Trop longtemps, les Chaumontais ont été sollicités fiscalement sans voir en retour se développer d'ambitieux projets à Chaumont. Je ne partage pas ce point de vue qui consiste à utiliser la pression fiscale comme variable d'ajustement pour équilibrer des budgets non maîtrisés. Cette année encore, j'ai fait le choix de ne pas augmenter les impôts qui pèsent lourdement sur le budget et le pouvoir d'achat des ménages. C'est un engagement que je tiendrais tout au long de mon mandat de Maire. Les dépenses de fonctionnement de la Ville sont maîtrisées.

Enfin, nous avons décidé de rendre aux Chaumontais le fruit de leurs efforts en matière de tri sélectif, c'est pourquoi dès cette année, le taux de la taxe des ordures ménagères sera corrigé à la baisse : une économie de 133 000 euros en faveur des Chaumontais. Aux côtés de mon équipe et avec détermination, vous pouvez compter sur mon engagement pour donner à la ville de Chaumont ce nouvel élan tant attendu tout en assurant sa sereine gestion.

Luc Chatel
Maire de Chaumont
Ministre de l'Éducation nationale
Porte-parole du Gouvernement

ROBESPIERRE-FERRY : VERS UN ESPACE PARTAGÉ

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine, la municipalité a choisi, avec ses partenaires, d'investir massivement dans les quartiers prioritaires de la ville. Au Cavalier, l'accent est mis sur l'axe Robespierre-Ferry, véritable colonne vertébrale d'un quartier en pleine mutation. Luc Chatel a présenté au cours d'une réunion publique les nouveaux aménagements qui permettront d'assurer la bonne cohabitation des véhicules automobiles, des cyclistes et des piétons. Au cœur de cet espace partagé, la vitesse sera limitée sur certaines portions à 30 km/h. Une piste cyclable sécurisée de 900 mètres verra le jour et un nouveau sens giratoire sera créé à l'intersection des rues Robespierre et Ferry. Un programme paysager d'envergure permettra de rendre cet espace plus attractif et agréable à vivre au quotidien. Le début des travaux est prévu en mai 2010 pour une durée prévisionnelle de dix mois.

CONCERTATION CENTRE-GARE SUITE

La concertation initiée sur le grand projet Centre-gare a permis à tous les habitants d'être informés et d'exprimer leur avis sur les fonctionnalités et l'organisation du futur quartier. Les remarques et les critiques des 350 personnes présentes aux trois réunions publiques ont permis d'identifier 4 thématiques qui ont servi de base à la réflexion : l'attractivité de la ville de Chaumont, la qualité des espaces publics, la sécurité et l'accessibilité. Le rapport de synthèse de la concertation est téléchargeable sur le site de la Ville.

www.ville-chaumont.fr/concertation-gare/index.html

COUP DE POUCE

Depuis 2009, le chantier éducatif a permis de remettre en selle 14 jeunes Chaumontais âgés de 18 à 25 ans. Au niveau des 3 villes partenaires (Chaumont, Langres, Joinville), ce sont 47 jeunes accompagnés qui ont effectué 9 820 heures de travail et réalisé ainsi un premier pas vers l'insertion professionnelle. En 2010, ce dispositif est reconduit. Après un premier chantier à la Mission locale, les jeunes ont maintenant en charge la réhabilitation, à La Rochotte, de locaux Chaumont Habitat mis à disposition de la Ville ou des associations.

JOLI MOIS DE MAI

Quelques jours après la Foire, programmée du 13 au 17 mai à La Vendue, c'est le 21e Festival international de l'affiche et du graphisme qui investit les rues de la ville pour un week-end festif les 29 et 30 mai. Les expositions et les animations se prolongeront jusqu'au 20 juin.

UN PRO POUR LE CINÉMA

Le jury du concours concernant la réalisation d'un complexe cinématographique dans les anciens garages municipaux a retenu le projet présenté par l'atelier Cattani Architectes. Alberto Cattani, spécialisé dans les équipements publics culturels, a travaillé à la réalisation de nombreux "espaces cinéma" pour l'enseigne UGC.

Découvrez le projet dans le supplément de Chaumont Info n° 6.

LE POINT SUR LE PLU

En février, le Conseil municipal a fait le bilan de la concertation et arrêté le Plan local d'urbanisme. Les personnes publiques associées (services de l'État, collectivités, chambres consulaires...) ont actuellement 3 mois pour faire part de leurs observations. Au mois de juin, le PLU fera l'objet d'une enquête publique.

DES PISTES POUR LE SCHÉMA CYCLABLE

Le Centre d'études techniques de l'Équipement de l'Est a établi l'état des lieux détaillé du réseau cyclable sur la ville. Ce diagnostic identifie les secteurs à problèmes et permet d'établir les objectifs prioritaires parmi lesquels la remise à niveau des aménagements existants, l'intégration et traitement des aménagements cyclables dans les carrefours, la résorption des coupures, l'aménagement des 3 ouvrages franchissant la voie ferrée ou encore la sécurisation des axes à fort trafic. Le schéma cyclable est en bonne voie.

SALLE DES FÊTES, NOUVEAU MODE D'EMPLOI

Au début de l'année, des travaux de réfection et de mise en conformité ont été réalisés à la salle des fêtes, pour un montant de 45 000 euros. Il faut signaler que le hall d'accueil, les toilettes, les loges ou encore le local technique en avaient bien besoin. À l'issue de ces travaux, la municipalité a tenu à rencontrer les associations pour préciser les nouvelles modalités d'utilisation de la salle et apporter son soutien et son expertise dans l'organisation de leurs spectacles.

Plus d'informations au 03 25 30 59 61.

GRANDS PROJETS : UNE ÉQUIPE À L'OUVRAGE

Jacky Boichot,

quel est votre cursus, votre parcours professionnel ?

J'ai travaillé pendant vingt ans au ministère de l'Équipement où j'ai terminé comme Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État. J'étais chef d'arrondissement au service navigation de la Seine, à Compiègne. J'ai ensuite travaillé durant deux décennies au Conseil général de la Haute-Marne. J'ai fini ma carrière en tant que directeur général des services du Département avec le grade d'ingénieur en chef.

En quoi consiste votre mission ?

Au Conseil général, je me suis occupé d'opérations lourdes comme le plan collèges et le mémorial Charles-de-Gaulle. La Ville de Chaumont a lancé des projets tout aussi importants. Mon expérience professionnelle en la matière, notamment au niveau opérationnel, fait que le maire m'a nommé chargé de mission. Il s'agit d'un rôle de coordinateur tant d'un point de vue interne – assurer la cohérence des services municipaux dans l'action – qu'externe – faciliter les relations entre la Ville et ses partenaires. Aujourd'hui, les grands projets sont bien sur les rails et je travaille en liaison étroite avec Cyril Kulawik qui en a désormais la charge.

Cyril Kulawik,

quel est votre cursus, votre parcours professionnel ?

Je suis Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État. Au sein du ministère de l'Équipement, j'ai travaillé sur les réseaux routiers et autoroutiers. Je me suis occupé également des questions de sécurité routière. Différentes affectations m'ont conduit à Rouen, Strasbourg et Metz. Entre 2005 et 2007, j'ai été en poste à Chaumont, à la DDE de la Haute-Marne, afin de m'occuper d'ingénierie pour le compte des collectivités locales. Comme je voulais diversifier mon parcours professionnel, j'ai rejoint ensuite la Ville de Saint-Dizier. Je suis aujourd'hui directeur général adjoint en charge des services techniques de la Ville de Chaumont.

En quoi consiste votre mission ?

Je suis une sorte de chef d'orchestre, de coordonnateur pour tout ce qui touche aux grands projets et plus particulièrement à celui du quartier de la gare. J'ai un rôle d'interface entre les élus, la population et les maîtres d'œuvre. Je dois faire en sorte que l'opération se passe le mieux possible. C'est un enjeu majeur pour le maître d'ouvrage, autrement dit la Ville, qui doit penser à tout, ne rien oublier. Par conséquent, il est primordial que les services techniques municipaux soient très impliqués dans ce projet. Je ne dois pas perdre de vue les opérations plus classiques qui touchent au quotidien des Chaumontais.

Jean-Claude Achard,

quel est votre cursus, votre parcours professionnel ?

J'ai une formation d'ingénieur dans les travaux publics et j'ai découvert la programmation à l'occasion du lancement du projet du palais omnisports de Paris-Bercy, en 1979. Cette discipline est devenue incontournable avec l'obligation qu'ont les maîtres d'œuvre de lancer des concours d'architecte pour leurs grands projets. Je me suis spécialisé dans les équipements sportifs et culturels et j'ai collaboré à des projets qui ont vu le jour dans toute la France.

En quoi consiste votre mission ?

Chaumont souhaite avoir une salle multi-activités. Ce que nous allons apporter, c'est notre connaissance antérieure de la problématique et proposer un projet qui soit à l'échelle des objectifs de la Ville. Nous allons rencontrer l'ensemble des parties prenantes, consulter, écouter, dialoguer afin de connaître leurs attentes et leurs besoins. C'est une phase extrêmement importante. Et, partant de là, nous pourrons proposer des solutions, y compris en matière de gestion du futur équipement.

La partition des grands projets est écrite. La construction du nouveau cinéma, la réalisation de salle multi-activités ou bien celle du Centre international du graphisme sont comme autant de mouvements d'une pièce musicale qui augure d'une ère nouvelle pour Chaumont. L'orchestre composé des élus et des personnels des services municipaux travaille maintenant à donner toute sa puissance à la symphonie. Luc Chatel, secondé par Élisabeth Allaire, adjointe chargée des finances et des grands projets, dirige la formation qui, bientôt, sera en mesure d'enregistrer toute une série de maquettes, préfigurant ainsi les productions finales. Afin de gagner en efficacité dans les premiers temps, l'orchestre a reçu le renfort de quelques solistes talentueux.

Romain Grosjean,

quel est votre cursus, votre parcours professionnel ?

J'ai fait toutes mes études à Nancy où j'ai décroché un diplôme d'ingénieur. Parallèlement à ce diplôme, j'ai obtenu un DEA en biomatériaux et je suis docteur en sciences dans la spécialité bio-ingénierie. Après la soutenance de ma thèse, fin 2008, j'ai été embauché par l'association Nogentech pour en être le chargé de mission. C'est donc mon premier poste.

En quoi consiste votre mission ?

Le cadre de l'association Nogentech a largement dépassé le bassin de Nogent pour toucher le Sud du département, même au-delà. Elle regroupe des entreprises qui opèrent dans la deuxième transformation du métal (forgeage, usinage, traitement des matériaux...) pour des secteurs comme l'automobile, l'aéronautique et – ce qui nous intéresse ici – le médical (instrumentation et prothèses). Un club, PRO+MED, regroupe les fabricants d'instruments et de prothèses depuis 2009. Il travaille à valoriser en France et à l'étranger le savoir-faire de ses membres. Dans cette optique, il a semblé important aux décideurs locaux de créer une vitrine, ce sera la Maison européenne de la prothèse et de l'instrumentation chirurgicale. Elle trouvera sa place dans le nouveau quartier de la gare. Cette structure de l'ordre de 1 000 m² comprendra un showroom, un centre de documentation et un espace de formation au bénéfice des personnels hospitaliers.

Étienne Hervy,

quel est votre cursus, votre parcours professionnel ?

Mes études de lettres et de journalisme terminées, j'ai rejoint le magazine *Étapes*, en 2001. Je suis devenu le rédacteur en chef de ce magazine spécialisé dans le graphisme qui a quinze ans d'existence et qui compte aujourd'hui plusieurs éditions internationales. Je connais bien le Festival de l'affiche de Chaumont pour avoir couvert cette manifestation en tant que journaliste. Mais pas seulement puisque j'ai été commissaire d'une exposition sur le graphisme français et j'ai organisé des débats.

En quoi consiste votre mission ?

Je viens d'être recruté comme délégué général du Festival, directeur du graphisme et chef de projet du Centre international du graphisme. Tout d'abord, il faut dire que le Festival de Chaumont est aujourd'hui un rendez-vous incontournable pour toute la communauté des graphistes. L'événement possède une notoriété incontestable dans le monde entier. Seulement, les professionnels n'ont pas encore de point d'ancrage. Nulle part. Même à Paris, ils ne disposent pas d'un site qui leur est exclusivement consacré. Dans ces conditions, la création d'un Centre international du graphisme à Chaumont apparaît comme étant tout à fait pertinente. Ça l'est d'autant plus que la Ville a la ferme intention d'en faire un élément fort de son développement. Le Centre international du graphisme, c'est de la valeur ajoutée pour Chaumont.

Véronique Granger,

quel est votre cursus, votre parcours professionnel ?

J'ai suivi des études de géographie et d'urbanisme avant de travailler dans le secteur public, à l'Équipement. Puis, j'ai créé ma société de conseil à l'époque de la décentralisation. Le métier de programmiste consiste à réaliser toutes les études préalables avant qu'un maître d'ouvrage public décide de passer commande à un architecte. Il s'agit d'aider, d'assister la collectivité jusqu'au choix de l'architecte. L'agence compte une dizaine de collaborateurs, elle travaille aussi bien avec de grosses collectivités que des petites communes et traite les projets les plus divers (espaces publics, espaces culturels...).

En quoi consiste votre mission ?

Nous avons travaillé sur la cité du design à Saint-Étienne et, dans cette ville, la biennale a fait la cité. L'événement a précédé la réalisation du lieu. Il y a vraiment une similitude entre les deux cas. Je crois donc beaucoup au projet du centre international du graphisme. Nous allons étudier la faisabilité de l'opération sur le site de la Banque de France, comment exploiter ce lieu. On ne va pas se substituer à de futurs architectes, on va réaliser toutes les études avec tous les scénarios possibles. Si la Ville donne ensuite le feu vert, alors le projet entrera dans sa phase opérationnelle avec le concours d'architectes.

Erwan Troizel

“LA VILLE MAINTIENT TOUS SES ENGAGEMENTS”

4 QUESTIONS À

Elisabeth Allaire

L'adjointe chargée des finances de la Ville revient sur le budget primitif 2010 et confirme que les engagements pris sont tenus. Il n'y aura pas d'augmentation des impôts.

Chaumont info : Est entrée en vigueur depuis le 1er janvier la suppression de la taxe professionnelle. Avec cette nouvelle donne, la Ville peut-elle maintenir son engagement de geler le taux des taxes sur les ménages ?

Elisabeth Allaire : La réponse est oui bien sûr. Dans le cadre de la disparition de la taxe professionnelle, la Ville a reçu l'assurance de l'État que le produit de cette taxe serait compensé intégralement, voire légèrement augmenté par rapport à 2009. Donc, je le confirme, la Ville n'augmente pas le taux des taxes. Mieux. Il y a une bonne nouvelle en ce qui concerne la taxe sur les ordures ménagères. Grâce à l'effort des Chaumontais quant au tri et à la valorisation de leurs déchets, nous avons pu économiser 133 000 €. Luc Chatel a fait le choix que cette économie soit redistribuée intégralement aux habitants.

C. I. : Vous n'augmentez pas les impôts, ne pouvons-nous pas craindre une détérioration de la dette de la Ville ?
E. A. : Pas du tout. Là aussi, nous tenons nos engagements. Nous souhaitons que l'endettement de la Ville reste à un niveau raisonnable. Nous sommes aujourd'hui dans la moyenne de notre strate : l'encours de la dette par habitant est de 1 268 €. Autre chiffre significatif : nous avons pu faire baisser les charges financières de la dette de 25 %.

C. I. : Votre priorité budgétaire est-elle toujours de dégager des marges de manœuvre pour les investissements ?
E. A. : Absolument. L'investissement reste notre priorité. Nous y consacrerons en 2010 plus de 14 millions d'€. Mais au delà de ce chiffre, ce qui est important à noter c'est que grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, nous augmentons de 22 % notre capacité d'auto-financement. Quelques exemples : nous n'augmentons pas en 2010 le budget général de la commune et nous avons même pu mettre un peu d'argent de côté lors de l'exécution 2009, ce qui nous permet de maintenir les services existants mais d'en créer de nouveaux. Je citerais l'ouverture de la restauration scolaire à Jean-Macé à la prochaine rentrée, le plan informatique pour les écoles pour lequel nous inscrivons 100 000 €. La foire de Chaumont que nous relançons est aussi une nouvelle animation que nous proposons aux Chaumontais. Bien sûr, “Chaumont plage”, “Seniors en vacances”, les brigades blanches sont des services qui vont perdurer.

Taux d'imposition inchangés depuis la nouvelle municipalité

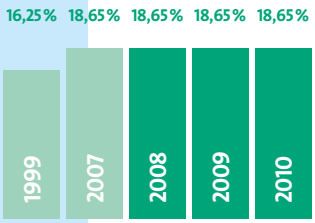

Taxe d'habitation

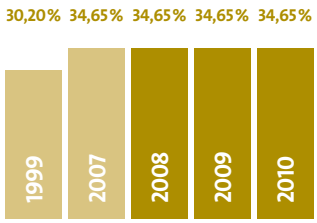

Taxe foncière (bâti)

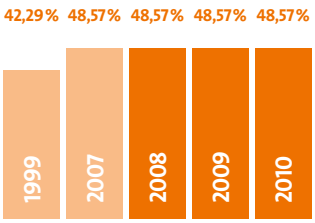

Taxe foncière (non bâti)

En baisse

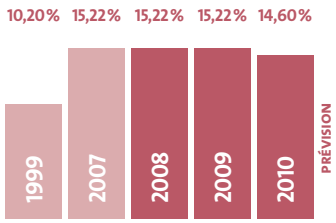

Taxe enlèvement ordures ménagères

Budget 2010 : 68 909 916,26 €
population 2010 > 25 849 habitants

ratio

EN EUROS PAR HABITANT	
Dépenses réelles de fonctionnement	1 333,67 €
Produits des impositions directes	673,32 €
Recettes réelles de fonctionnement	1 582,59 €
Dotation globale de fonctionnement	396,84 €
Dépenses d'équipement	621,02 €
Encours de la dette	1 268,52 €

C. I. : Quels seront en 2010 les principaux investissements ?
E. A. : Le plus gros investissement ira dans les quartiers, soit 6 millions d'€, avec l'engagement de la moitié du programme de rénovation urbaine pour l'interconnexion des réseaux de chauffage urbain, les travaux dans les rues Robespierre et Ferry etc... Plus de 4,2 millions d'€ iront dans l'avancement des grands projets de la Ville, le quartier gare, la salle multi-activités, le CIG, l'éco-quartier. Sans oublier les investissements directement liés à la vie quotidienne des Chaumontais, la rénovation de la salle des fêtes de Brottes, le plan informatique dans les écoles, la deuxième phase de la vidéo-protection etc.

recettes

FONCTIONNEMENT		
Y compris reprise du résultat 2009	**41 744 535,43 €**	
Hors reprise du résultat 2009	37 013 775,19 €	100%
Produit estimé des taxes	17 404 743,00 €	47%
Dotations de l'état	10 837 864,00 €	29%
Autres recettes	8 771 168,19 €	24%

INVESTISSEMENT		
y compris reports 2009	**27 165 380,83 €**	
Hors reports	**24 862 143,35 €**	**100%**
Refinancement de la dette	5 000 000 €	20%
Emprunts nouveaux	2 676 933,45 €	11%
Subventions d'investissement reçues	6 777 244,00 €	27%
Excédent de fonctionnement 2009 capitalisé	1 740 000,00 €	7%
Fonds globalisé d'investissement dont FCTVA	725 562,00 €	3%
Autres recettes	971 860,00 €	4%
Opérations d'ordre (virement à l'investissement, amortissement...)	6 970 543,90 €	28%

dépenses

OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENTS 14 321 273,10 EUROS

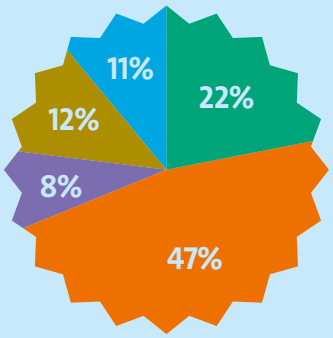

Grands projets : 3 193 959,00 € (hors report)
ANRU : 6 676 920,30 €
Autorisations de programmes : 1 155 717,80 €
Investissements récurrents : 1 717 526,00 €
Investissements exceptionnels : 1 577 150,00 €

FONCTIONNEMENT		
	41 744 535,43 €	
Charges à caractère général (chauffage, carburant, fournitures...)	6 783 940,34 €	16%
Charges de personnel	19 812 590,00 €	47%
Atténuation de produits	114 507,00 €	ns
Charges de gestion courante (contributions obligatoires SDIS, CCAS...)	6 308 488,89 €	15%
Charges financières (intérêts d'emprunts...)	1 093 934,32 €	3%
Charges exceptionnelles (subventions exceptionnelles...)	660 530,98 €	2%
Dépenses d'ordre (amortissements, virement...)	6 970 543,90 €	17%

ns : non significatif

INVESTISSEMENT		
y compris reprise du résultat et reports 2009	**27 165 380,83 €**	
Hors reports et résultat	**23 738 172,19 €**	**100%**
Opérations d'équipement	14 321 273,10 €	60%
Dépenses financières (refinancement de la dette, remboursement en capital des emprunts...)	8 580 660,20 €	36%
Opérations d'ordre (travaux en régie, amortissements des subventions...)	836 238,89 €	4%

EN % DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de personnel	57,47%

EN % DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses d'équipement	39,24%
Encours de la dette	80,15%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal *	98,70%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi *	98,56%

* **1 - potentiel fiscal :** il est obtenu en multipliant les bases d'imposition de chaque taxe par le taux moyen national de chaque taxe.
2 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : produit des 4 taxes par la commune / potentiel fiscal
3 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi : produit des 4 taxes par la commune et de la CCPC / potentiel fiscal

EAU POTABLE : un changement pour le meilleur

Depuis le début de l'année, la société Veolia est le nouveau délégataire des services publics de l'eau et de l'assainissement. Elle affiche ses priorités avec la mise en place de services innovants, la modernisation du réseau ou encore la baisse des tarifs. Avec la renégociation du marché, ce sont les Chaumontais qui, au final, doivent être les grands gagnants.

Le changement de délégataire du marché de l'eau et de l'assainissement à Chaumont a créé cet automne quelques remous. Arrivant à terme au 31 décembre 2009, la délégation de service public (DSP) qui liait la Ville et la Lyonnaise des Eaux depuis plus de 40 ans devait faire l'objet d'un nouvel appel d'offres, comme le prévoit la Loi. La municipalité a donc mandaté le cabinet Bert, afin de rédiger un cahier des charges et de mener la procédure légale.

À l'issue de cette consultation, très encadrée par le Code des marchés publics, "la concurrence a joué pleinement", indique Christine Guillemy, adjointe au maire chargée de l'Environnement, de la Qualité de vie et du Développement durable. Les trois principaux acteurs du marché de l'eau potable ont présenté leur offre, et celle de Veolia a été retenue. "On a pu obtenir des avancées importantes, non seulement techniques, en ce qui concerne la performance du réseau, mais aussi un service complémentaire à l'abonné, la télérelève. Et, le plus visible pour les Chaumontais, un coût au mètre cube (eau + assainissement) bien inférieur, puisque la baisse est de l'ordre de 17 %", résume Christine Guillemy.

Autre argument, la volonté de Veolia de recentrer sur Chaumont sa base départementale, ce qui représente un effectif global de 80 personnes. Le groupe, pour l'instant implanté dans les anciens locaux Capdevielle, à La Vendue, envisage ainsi la construction d'une unité technique sur la zone Plein Est et a ouvert une agence rue Victoire-de-la-Marne.

En ce qui concerne la baisse des tarifs, elle s'inscrit dans le droit fil de la volonté municipale de ne pas augmenter les impôts et les tarifs des services publics. Ainsi, pour un foyer moyen consommant 120 m^3, l'économie moyenne devrait être d'environ 66 euros TTC par an.

Outre l'aspect tarifaire, la Ville a eu le souci de s'inscrire dans une démarche de développement durable. Il s'agit d'abord d'optimiser le rendement du réseau et notamment de lutte contre les fuites, nombreuses à Chaumont. Veolia s'engage ainsi à parvenir à un taux de rendement de 80 % dès la cinquième année du contrat. Autre aspect environnemental, permettre à chacun de mieux gérer sa consommation en eau. Parce que la gestion de l'eau commence à chaque robinet, la Ville compte sur l'aspect pédagogique de la télérelève. Celle-ci, qui doit permettre de suivre régulièrement l'évolution de la consommation en eau de son foyer, pourrait être un signal fort pour que les Chaumontais adoptent des pratiques visant à mieux utiliser cette ressource fragile.

Joël Deschamps

VEOLIA MONTE EN PRESSION

La société Veolia Eau a remporté le marché de l'eau et de l'assainissement à Chaumont. Son directeur départemental, Frédéric Coste, explique ce qui va changer pour les abonnés.

Un numéro pour tout savoir

Premier changement pour les Chaumontais, un nouveau numéro de téléphone. Le 0810 463 463 (numéro azur, tarif d'une communication locale depuis un poste fixe) est celui de la plate-forme d'appel Veolia pour la région. "Elle est basée à Metz. Les abonnés peuvent avoir toutes les informations sur leur abonnement, leur branchement, le service... On peut faire toutes les démarches, tout expliquer, aussi bien pour la partie administrative que pour les questions techniques. À chaque fois, c'est une réponse individualisée. En cas d'urgence, de grosses fuites sur une de nos canalisations, par exemple, on trouvera toujours quelqu'un au bout du fil. Nous avons treize personnes toujours d'astreinte sur le département", explique Frédéric Coste.

Une adresse en ville

Veolia a ouvert une agence au 19, rue Victoire-de-la-Marne, où des hôtesses assurent un accueil physique des clients, notamment pour des questions qui ne peuvent être expliquées au téléphone, mais aussi pour des renseignements, des demandes de stages... Pour les personnes qui seraient dans l'incapacité de se déplacer, des visites à domicile sont également possibles.

Mensualisation : se faire connaître

Pour les abonnés qui réglaient leur facture d'eau par prélèvement automatique, que ce soit à l'échéance ou mensualisé, il est nécessaire de composer le numéro d'appel de Veolia, ou de se rendre à l'agence du centre-ville. En effet, la loi interdit aux différentes sociétés de se communiquer des coordonnées bancaires.

La télérelève pour maîtriser sa consommation

À partir du second semestre 2010, "les 12 000 compteurs seront progressivement remplacés pour passer au télérelevé, indique Frédéric Coste. Le nouveau compteur intégrera comme fonctionnalité supplémentaire un module qui permettra de relever tous les compteurs pour tout le monde en même temps. C'est un service totalement gratuit, qui permet à l'abonné de suivre par Internet l'évolution de sa consommation en eau, qui permet de se programmer des alertes mail, sms, en cas de dépassement. Cela permet aussi de se rendre compte plus rapidement de l'existence d'une fuite, d'une rupture de canalisation. C'est un plus important car cela évite les factures liées à une surconsommation d'eau. La mise en place de la télérelève s'étalera sur un an et demi, et fera l'objet d'une communication spécifique."
Outre le suivi de la consommation, le télérelevé est également intéressant en cas de changement d'occupant d'un logement. Finis les problèmes liés à l'oubli du relevé du compteur...

J. D.

VEOLIA EAU
0810 463 463
24h/24 - 7j/7*
PRIX D'UN APPEL LOCAL À PARTIR D'UN POSTE FIXE

*Pour toutes questions relatives à votre abonnement : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h

QUESTION DE CHIFFRES

2,273 euros : le prix du mètre cube d'eau en vigueur pour 2010.

12 ans : la durée du contrat qui lie la Ville avec Veolia.

17 % de baisse de tarif au mètre cube "eau et assainissement", qui sera en vigueur en 2010 pour les Chaumontais par rapport au tarif 2009. **30** % de baisse du tarif du mètre cube d'eau seul.

1 138 branchements plomb vont être changés d'ici au 31 décembre 2013.

80 %, c'est l'objectif de performance du réseau d'ici cinq ans.

21 km de canalisations vont être remplacés d'ici à la fin du contrat.

270 détecteurs de fuites (ou "oreilles acoustiques") vont être installés sur le réseau. Ils permettent de détecter les fuites avec une précision accrue et surtout une plus grande réactivité.

Une vision globale

La philosophie mise en place par la Ville est celle d'une vision globale de la ressource en eau. Les périmètres de protection des captages en font partie, mais aussi le zonage des eaux pluviales. Ainsi, la Ville va inciter, dans le cadre des permis de construire, à ne plus déverser les eaux venant des toitures dans le réseau, mais à les infiltrer dans le sol.

L'eau du robinet, bonne et pas chère

En France, l'eau du robinet est forcément de l'eau potable, extrêmement contrôlée. C'est le produit alimentaire de loin le plus surveillé, et pour la boisson, elle offre un rapport qualité prix imbattable. Pour prendre une échelle de comparaison, les 1 000 l d'eau du robinet reviennent au prix d'un pack de six bouteilles d'eau minérale. Et l'eau du robinet ne génère pas de déchets à recycler, que le consommateur paie deux fois : à l'achat, la bouteille plastique représente 80 % du prix affiché, le liquide ne représentant que 20 %.

Protéger les sources d'approvisionnement

Les Chaumontais sont alimentés par trois sources venant de Marnay-sur-Marne, Foulain et Verbiesles, ainsi que par le forage du Breuil, dans le secteur de la côte de Buxereuilles, vers les Jardins de l'Hippodrome. La Ville de Chaumont veut profiter de l'élaboration du Plan local d'urbanisme pour renforcer la protection des captages d'eau potable, notamment pour celui du Breuil situé sur le territoire communal. Elle a demandé aux élus de Foulain de prendre également des mesures pour la source située sur le finage de cette commune.

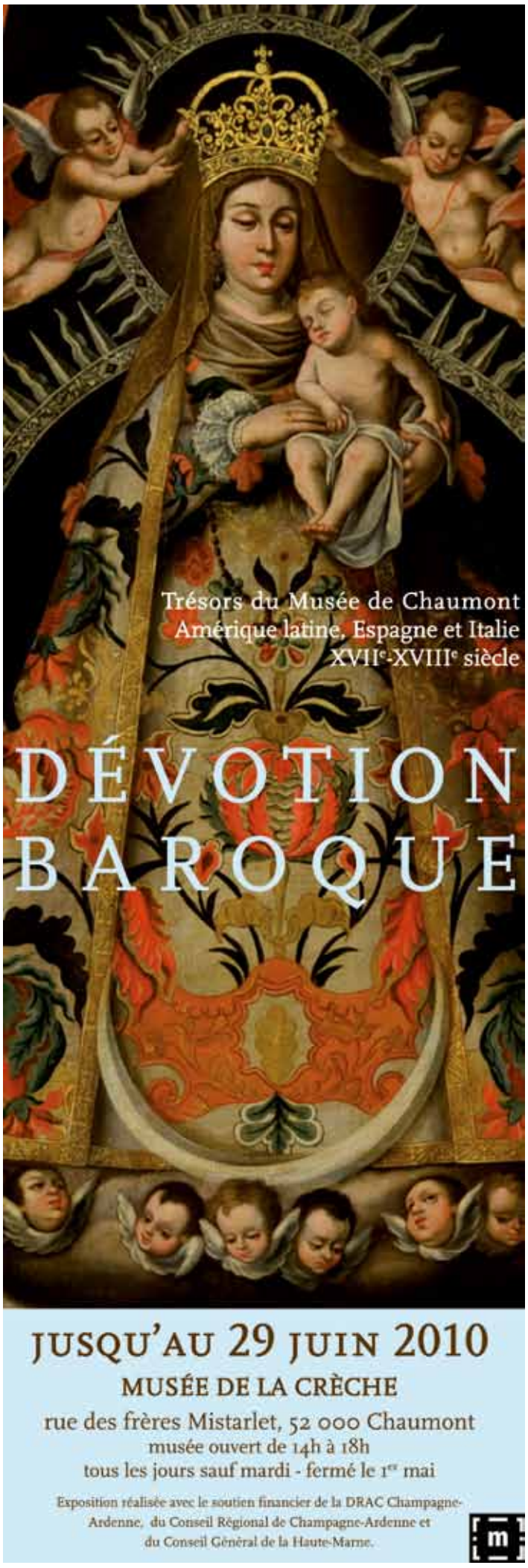
Trésors du Musée de Chaumont
Amérique latine, Espagne et Italie
XVIIe-XVIIIe siècle
DÉVOTION
BAROQUE
JUSQU'AU 29 JUIN 2010
MUSÉE DE LA CRÈCHE
rue des frères Mistarlet, 52 000 Chaumont
musée ouvert de 14h à 18h
tous les jours sauf mardi - fermé le 1er mai
Exposition réalisée avec le soutien financier de la DRAC Champagne-Ardenne, du Conseil Régional de Champagne-Ardenne et du Conseil Général de la Haute-Marne.

ville de Chaumont HAUTE-MARNE

Communiqué sur l'arrêté communal du 11 février 2010 relatif au traitement automatisé des données fiscales de la Ville de Chaumont

La Ville de Chaumont, dans le cadre de l'audit lancé sur l'optimisation de ses ressources fiscales est amenée à créer un traitement automatisé de données à caractère personnel mis en œuvre à partir des rôles des impôts locaux et fichiers cadastraux transmis par l'administration fiscale. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sollicitée a délivré son autorisation le 04 février 2010 à la mise en place de ce traitement automatisé sous le n°1409447.

• Les finalités de ce traitement sont les suivantes :
– connaître le tissu fiscal de la Commune de Chaumont, en établissant des statistiques non nominatives sur les bases d'imposition, notamment par quartier ;
– apprécier l'incidence d'éventuelles modifications apportées aux taux d'imposition et à la politique d'abattement de l'intercommunalité, par la réalisation de simulations sur l'évolution des ressources provenant de la fiscalité locale ;
– apprécier l'impact, notamment sur l'évolution des valeurs locatives, des décisions d'aménagement de la Commune de Chaumont, en particulier dans le cadre d'opérations d'amélioration des zones d'activités économiques ;
– répondre aux demandes de renseignements des administrés concernant leur situation fiscale ;
– fournir aux services fiscaux, dans le cadre de la coopération mise en place sur le fondement de l'article L. 135 du Livres des Procédures fiscales, des renseignements sur les anomalies apparentes concernant les éléments de calcul de la base d'imposition à la taxe foncière.

Les informations ainsi recueillies sont, préalablement à leur transmission à l'administration fiscale, communiquées aux personnes concernées. Celles-ci peuvent faire valoir leurs observations qui sont également transmises aux services fiscaux.

Le droit d'accès prévu par l'article 34 de la loi n°78-17 Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 s'exercera auprès de la Direction générale des services de la municipalité.

Le droit de rectification s'effectue auprès du même service, qui transmet la demande au centre des services fiscaux compétent.

L'arrêté du 11 février 2010 est affiché en Mairie et consultable sur place auprès du Secrétariat général.

LE VIADUC GARDE LA FORME

C'est une entreprise haut-marnaise – la GHM – qui a été retenue pour réaliser les 475 mètres de garde-corps en cours d'installation sur le premier niveau du viaduc de Chaumont. Un renouvellement destiné à sécuriser le passage piéton d'un monument que la Ville souhaite valoriser.

S'il est un monument emblématique de la ville de Chaumont, c'est bien le viaduc ferroviaire de la ligne Paris-Bâle, orgueil depuis plus de 150 ans de la cité. Immortalisé par le 7e art (*Le Cerveau*) et par un timbre, cet ouvrage d'art, haut de 52 mètres, l'un des plus longs de ce genre construits en Europe occidentale, justifie à lui seul le détour des touristes. Encore convient-il de leur proposer des conditions idéales de visite. C'est tout l'enjeu d'un programme de valorisation du site souhaité par la Ville. Programme qui a commencé par le remplacement des garde-corps.

Depuis 1858, une convention lie en effet la Ville de Chaumont avec les chemins de fer français quant à l'entretien du premier niveau de l'ouvrage, raccourci accessible aux habitants des fermes qui souhaitaient gagner le centre-ville.

Et il est peu de dire qu'à une quinzaine de mètres au-dessus de la Suize, la sécurité des piétons laissait à désirer, tant les garde-corps en métal, datant semble-t-il de l'époque, n'étaient plus aux normes en vigueur.

Le savoir-faire de GHM

Une consultation a donc été lancée, et c'est la société GHM qui a été retenue pour produire de nouveaux garde-corps. Double avantage : l'entreprise possède un savoir-faire mondialement reconnu dans la réalisation d'objets en fonte, et elle est basée à Sommevoire. Un fondeur haut-marnais au chevet d'un monument haut-marnais : voilà qui est à souligner – sachant que la maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par le cabinet BETC de Chaumont.

Ces garde-corps en fonte, dont l'aspect peut – coïncidence – faire penser à un viaduc, mesurent 1 m de haut, et leur écartement ne dépasse pas 11 cm, sécurité oblige. Mis bout à bout, ils représentent, sur les deux côtés, une longueur totale de 475 m, disposés par la société marnaise FSI, de Marolles.

Les travaux ont commencé fin novembre 2009 pour une durée théorique de deux mois. Un délai rallongé en raison des intempéries qui ont perturbé le chantier.

Coût de l'opération : 278 000 € TTC, dont 110 000 € pris en charge par l'État et le Conseil général. Cette phase achevée, c'est à Réseau ferré de France (RFF) – propriétaire de l'ouvrage – que reviendra le soin de renouveler l'enrobé de ce premier niveau, comme jadis la Compagnie des chemins de fer de l'Est s'y était engagée en 1858, afin de rendre plus agréable le passage de piétons séduits par la majesté de l'ouvrage.

Frédéric Gardel

"Valoriser l'emblème de la ville"

Ce chantier de renouvellement des garde-corps s'inscrit dans un projet plus global de valorisation du viaduc. Explications de Christine Guillemy, adjointe chargée de l'Environnement, de la Qualité de vie et du Développement durable :

"Nous souhaitons faire du viaduc l'emblème de la ville et valoriser l'aspect vert de Chaumont que nous voulons inscrire comme porte d'entrée du futur Parc national. C'est le sens d'une réflexion engagée avec l'Office national des forêts pour aménager les abords du viaduc, caché par une végétation sauvage à la vue des touristes."

Autre aspect de ce projet de valorisation : l'illumination de l'ouvrage. La Ville travaille sur un Partenariat public-privé (PPP) relatif au renouvellement de l'actuel système d'éclairage public, vieillissant et coûteux.

L'AGENDA 21 EST EN MARCHE

"Agenda" pour la planification d'actions en faveur du développement durable, "21" pour le siècle actuel... Ce terme technique n'aura bientôt plus de secret pour les Chaumontais.

"Nous nous engageons résolument en faveur d'un nouveau type de développement par une double démarche qui implique tout d'abord les agents municipaux et les élus, et qui va dès le mois d'avril concerner tous les habitants", explique Christine Guillemy, adjointe en charge de l'Environnement, de la Qualité de vie et du Développement durable.

"Cette initiative se veut non partisane et ouverte au plus grand nombre : nous avons besoin de tout le monde pour aboutir à une série de mesures et de gestes responsables, adoptés par tous", poursuit l'élue. Le challenge se situe, en effet, au niveau de l'implication des citoyens dans la réflexion puis dans la mise en place de nouveaux modes de consommation et de relations humaines.

À la Mairie, place à l'écoattitude

Le personnel municipal et les élus ont donné le top départ, le 26 janvier dernier, de cette démarche. Une rencontre ouverte aux agents volontaires, animée par différents intervenants, a permis à chacun de s'exprimer, de poser des questions et d'en apprendre un peu plus sur le développement durable.

Côté environnement, il a suffi de regarder un extrait du film *Home* de Yann Arthus-Bertrand pour prendre conscience des chiffres alarmants sur l'état de notre planète et des conséquences de nos comportements. Heureusement, il n'est pas encore trop tard pour bien faire. C'est pourquoi la Ville met en place un Agenda 21.

Côté méthodologie, le bureau d'étude Argos accompagne la mise en place d'une telle démarche qui demande du temps, de la persévérance et la participation du plus grand nombre de personnes. La phase de diagnostic est aujourd'hui en cours. Suivront des temps dédiés à la stratégie et au plan d'actions.

Côté mobilisation, les agents de la mairie avaient déjà proposé, en 2008, des idées à mettre en place dans les services municipaux. C'est ainsi qu'est née la démarche interne d'écoattitude, une initiative qui s'épanouit pleinement aujourd'hui avec l'Agenda 21 interne. En Champagne-Ardenne, la Ville d'Épernay a montré l'exemple. Sa charte d'écoresponsabilité au sein de la collectivité est bel et bien engagée et donne déjà des résultats.

Maintenant, c'est l'affaire de tous ! Rendez-vous avant l'été pour le grand forum citoyen ouvert à tous les Chaumontais.

La ville s'implique

– Depuis 2008, les déchets verts de la Ville ne sont plus incinérés mais apportés chez BIODEPE où ils sont valorisés en étant compostés, ce qui correspond à 495 tonnes en 2008 et 357 tonnes en 2009.

– Depuis mai 2007, les services de la Ville ont mis en place le tri du papier. Près de 20 tonnes ont été collectées en 2009 par les Ateliers du Viaduc.

C'est quoi un Agenda 21 ?

C'est un ensemble d'actions décidées en faveur du développement durable sur 4 thèmes :

❶ l'environnement : protection des ressources, économie d'énergies, recyclage des déchets, pollution, transport...

❷ l'économie : commerce plus équitable, gestion des ressources, protection et respect de la main-d'œuvre...

❸ le social : prise en compte et intégration des personnes fragiles, insertion sociale...

❹ la gouvernance : mode de décision plus participatif.

L'Agenda 21 est soutenu par les fonds européens FEDER, par l'État, la Région et l'ADEME.

DÉCHETS MÉNAGERS : LE TRI, ÇA PAYE

Les Chaumontais ont bien joué le jeu. Et les chiffres sont là : la baisse du volume d'ordures incinérées, associée au succès des collectes de tri des déchets, ont permis un gain pour la collectivité de 133 000 euros en 2009.

Le message de réduction des déchets passe de mieux en mieux. L'an dernier, la baisse de volume par rapport à 2008 est sensible : mille tonnes incinérées en moins, soit un gain de 5 euros par habitant. En corollaire, le volume des déchets recyclables collectés est sensible, et le compostage gagne chaque jour du terrain. Ce résultat est à mettre non seulement au crédit de l'action de tout un chacun – à preuve le succès croissant des déchetteries –, mais aussi à celui des divers services, mobilisés dans le cadre de la démarche environnementale initiée par la Ville. Ainsi, les efforts ont été conséquents pour réduire ou recycler les déchets papier. Les campagnes de sensibilisation auprès des "gros producteurs" comme les artisans, commerçants, etc., ont aussi porté leurs fruits grâce au recrutement d'un ambassadeur du tri.

Ce bel effort ne demande qu'à être confirmé et amplifié cette année. En s'y mettant tous...

J. D.

Les bacs à ordures ménagères

La gestion des bacs Ordures ménagères (OM) dépend désormais du service Développement durable. Ce service municipal prend en charge les demandes écrites ou téléphoniques de la population pour la mise en place des bacs, les réparations, les échanges. En cas de vol, et avant tout remplacement, il est nécessaire de déposer une main courante au commissariat.

Ce sont ensuite les techniciens de Plastic Omnium, le prestataire de service, qui effectuent l'installation ou la maintenance des conteneurs et bornes de propreté. Ils interviennent chaque mardi, toutes les semaines.

Service Développement durable, 3, rue Laloy, tél : 03 25 30 59 42

ZOOM SUR...

ECO EMBALLAGES

Le geste de tri

Sur 1 000 kg de verre issu de la collecte sélective, on obtient 962 kg de verre recyclé. De quoi fabriquer 2 138 nouvelles bouteilles de 75 cl !

Maintenance et travaux d'éclairage public

Illuminations de Noël

Mise en lumière des monuments

Feux tricolores

Santerne

Illumine vos nuits

SANTERNE - Voie de la Vieille Vente 10270 Lusigny sur Barse ☎ : 03.25.41.24.44 - 🖹 : 03.25.41.27.94

Réservez à titre privilégié une insertion publicitaire dans les Éditions 2010 !
En contactant les Éditions BUCEREP, Régisseur officiel, au 05 61 21 15 72 ou contact@bucerep.com

NOUVELLES PERSPECTIVES

Janvier 2010. À deux pas des Silos, les engins de chantier entrent en action. En quelques jours, les anciens bâtiments des Douanes et de la SNCF sont à terre, et de nouvelles perspectives s'offrent à la vue des passants. La métamorphose du quartier Centre-gare peut commencer.

L'ESCALE DÉMÉNAGE ET AMPLIFIE SON ACTION

L'association L'Escale vient d'emménager dans ses nouveaux locaux, au 44 de la rue Pierre-Curie. Elle en profite pour aller plus loin dans ses missions. Présentation.

Lutte contre le sida, lutte contre les hépatites, lutte contre les conduites addictives... En changeant d'adresse, L'Escale ne change pas pour autant ses objectifs. Au contraire, elle les intensifie et les améliore.

Désormais au 44 de la rue Pierre-Curie, dans des locaux flambant neufs, mis à disposition et rénovés par la municipalité, l'association poursuit ses actions avec, en premier lieu, l'aide aux patients atteints du sida ou d'hépatites. En second lieu, les 15 bénévoles, membres actifs de la structure, se chargent de la prévention de ces maladies. Tous les publics sont visés : les lycéens, les collégiens, l'école de gendarmerie, les adultes... Un seul but : faire passer le message de la protection. Les préservatifs pour tous et les seringues stériles pour les personnes qui se droguent sont les seules méthodes pour faire reculer la maladie.

Brigitte Rothhahn, la présidente de L'Escale, insiste : "Les jeunes ne savent plus ce qu'est le sida. Il y a 15 ans, au début de notre action, ils savaient tout. Mais, aujourd'hui, tout est à refaire ! Les multithérapies qui prolongent la vie des personnes atteintes cachent le fait que la maladie ne se soigne toujours pas et que la France compte 7 000 nouvelles contaminations par an !" À noter également : l'association distribue, dans ses locaux, des préservatifs gratuits aux jeunes.

Création d'un CAARUD*

Depuis 2001, la troisième mission de L'Escale est la réduction des risques chez les usagers de drogues par voie intraveineuse. Grâce à l'échange de seringues, l'objectif est d'éviter les contaminations. Via un échangeur, à la gare, ou directement à L'Escale, des kits contenant deux seringues stériles sont distribués. À cette occasion, les seringues usagées sont récupérées afin qu'elles ne se retrouvent pas sur la voie publique.

Aujourd'hui, l'association dénombre plus de 200 usagers récurrents. En 2009, elle a distribué 18 000 kits. Du coup, face à ces chiffres en perpétuelle augmentation, les autorités sanitaires et sociales ainsi que la municipalité de Chaumont ont souhaité la mise en place d'un CAARUD, Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques chez les usagers de drogues. Cette structure médico-sociale est composée de quatre professionnels qui vont permettre d'élargir encore les actions.

Pour Brigitte Rothhahn, cette nouveauté et cette professionnalisation d'une partie de L'Escale sont véritablement les bienvenues sachant que l'association doit faire face à un phénomène très inquiétant. Elle constate que le milieu rural, le cœur des villages, est de plus en plus touché par la drogue. Elle parle de très jeunes gens et d'héroïne.

Grâce aux moyens alloués par les pouvoirs publics, le CAARUD va permettre de se déplacer et d'aller à la rencontre des familles. Comme à Langres depuis mars 2008, des antennes vont pouvoir quadriller l'ensemble du territoire.

Plus généralement, la structure conjuguera accueil, prévention, premiers soins, soins d'hygiène. Elle proposera les premières démarches vers une assistante sociale, orientera les personnes vers les centres de soins et permettra le suivi par un éducateur. Le tout pour sortir de l'enfer de la drogue.

Frédéric Thévenin

Un Plan Global

Pour la municipalité, il était absolument indispensable d'aider L'Escale dans son plan de professionnalisation. Sa nouvelle légitimité en tant qu'établissement médico-social pour le suivi sanitaire des toxicomanes passait par un soutien évident de la Ville.

Selon Didier Cognon, adjoint au maire, ce choix entre dans un plan global de sécurité avec, d'une part, le soutien aux associations de prévention et, d'autre part, la sécurité avec la vidéoprotection et l'action de la police contre les dealers.

Dans cette logique, la municipalité a pris en charge, avec Chaumont Habitat, les travaux du nouveau local afin qu'ils répondent aux normes. Elle a versé 5 000 euros d'aides pour démarrer, et prend en charge le loyer du CAARUD via une subvention allouée à L'Escale.

La nouvelle adresse
L'Escale
44, rue Pierre-Curie
52000 Chaumont
Tél : 03 25 02 82 82
E-mail : escale52@hotmail.fr

** CAARUD : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques chez les usagers de drogues*

GRAPHISME EXPOSITION HISTOIRE & PATRIMOINE MUSIQUE SPORT

- Electro-dub #8
- Pierre Flamion
- Cyclisme

Harmen Liemburg
Gerrit Rietveld Academie
graduation show 98, 1998
Sérigraphie, CMJ
79 x 50 cm
Pays-Bas

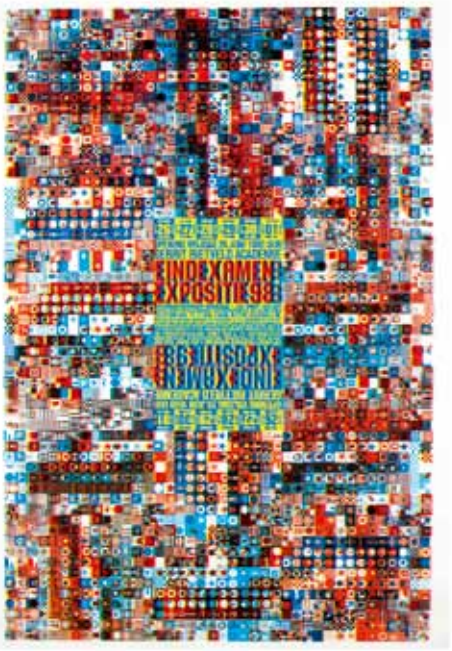

LE GRAPHISME, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Premiers éléments de réponse avec le Pôle graphisme qui décrypte pour nous deux affiches contemporaines issues de la collection des Silos.

La Ville de Chaumont, au travers de son Festival, du Pôle graphisme et du futur Centre international du graphisme, s'inscrit dans une perspective de recherche théorique et pratique sur (et par) le graphisme. Grâce au Concours international d'affiches de Chaumont et aux expositions temporaires présentées aux Silos chaque année, la collection d'affiches de Chaumont est désormais composée de 25 000 affiches contemporaines, dont sont issues les deux affiches reproduites ici.

Harmen Liemburg a conçu cette affiche en 1998 pour l'exposition des projets des futurs diplômés de la Gerrit Rietveld Academie, école d'art d'Amsterdam. Envoyée pour le Concours international du 14e Festival international de l'affiche et des arts graphiques, elle y a été sélectionnée. Fanette Mellier, graphiste en résidence à Chaumont entre 2007 et 2009, a réalisé la deuxième affiche pour le cycle d'exposition "Specimen, graphisme et édition" présenté aux Silos fin 2008.

Les deux affiches ont un point de départ similaire, elles sont composées exclusivement d'un vocabulaire de formes propres au graphisme. Repères d'impression, barres de contrôle couleur et échelles de gris constituent un langage partagé par les graphistes et les imprimeurs pour leur permettre de s'assurer que l'image est produite conformément aux intentions de son concepteur. Ces éléments sont dans les marges, habituellement cachés ou supprimés dans le résultat final. Parce qu'ils parlent de graphisme, les deux auteurs ont choisi de jouer avec ces signes fonctionnels et, pour une fois, de les regarder pour eux-mêmes.

En exprimant leurs dessins, leurs contrastes, leurs textures, les jeux de formes et de contre-formes qui les animent, ils situent le graphisme comme discipline de la forme visuelle et du plaisir du regard. En montrant ouvertement ces signes, ces stigmates du processus de création et de production, les deux créations soulignent le caractère essentiel, dans le graphisme, de tout ce qui ne se voit pas.

Ces affiches s'interrogent sur le processus de création de l'œuvre, sur son élaboration, son temps d'exécution : envisager le graphisme comme territoire d'investigation et d'expérimentation de notre quotidien. Une problématique qui rejoint le postulat posé pour le concours étudiant du festival 2010 : "Le graphisme, qu'est-ce que c'est ?". Définir sa culture graphique que l'on soit professionnel ou profane, un thème qui n'appelle pas des réponses mais bel et bien des questionnements, qui porteront le futur CIG comme lieu d'une recherche fondamentale sur le graphisme.

Pôle graphisme
Étienne Hervy, Julia Vaillant

Fanette Mellier
Specimen, graphisme et édition, 2008
Offset, CMJN
120 x 176 cm
France

UNE EXPÉRIENCE MUSICALE ET VISUELLE INÉDITE

Gong Idem Gong (G.I.G.) est né en janvier 2008, lors d'une soirée spéciale au Zénith de Nantes, du rapprochement de deux groupes : Gong Gong et Idem. Les deux formations ont partagé la scène le temps d'une création spéciale et d'un concert à succès devant plus de 4 000 personnes.

Les deux groupes se sont trouvés de nombreux atomes crochus : une vision de la musique singulière et une forte identité visuelle. Donner une suite à cette commande nantaise devint une évidence partagée. G.I.G. est un melting-pot bouillonnant de sons et d'images, révélant une cohérence inattendue entre les stridences et les grincements dansants de Gong Gong, et les contorsions musicales aux pulsations rock lunatiques d'Idem.

Multiprojections d'images décalées, lumières hypnotiques et scénographie mouvante s'allient et enveloppent les musiciens dans des tableaux évocateurs. "En découle cette chaleur des mélodies envoûtantes, cette puissance et ces tourbillons d'effets sonores, générateurs de sensations fortes, pour un projet live énergique, sincère et affirmé."

L'ouverture de cette nouvelle soirée chaumontaise est confiée à JMPZ. Après l'euphorique tournée de l'album *Subsonic* et plus de 500 concerts depuis ses débuts, et le succès de leur dernier album *Sound Asylum*, le quatuor JMPZ a pris l'habitude de fusionner l'infusionnable, travaillant au corps avec un plaisir éhonté l'électro, l'indus, le rock ou encore l'ethnique. Un didjeridoo rageur, des basses vrombissantes et une bonne dose de distorsion, les JMPZ propose un show inédit et surprenant, alliant son, lumière et vidéo sur un rythme effréné.

www.myspace.com/gongidemgong/

www.myspace.com/jmpzmusic

SOIRÉE ÉLECTRO-ROCK & DUB #8 : G.I.G. [GONG IDEM GONG]
vendredi 2 avril 20h30 / Salle des fêtes de Chaumont **/** Réservations : le Nouveau Relax : 03 25 01 68 80 / Tarif unique : 12,50 euros

IL PARLE DE LA GUERRE

Velibor Colic, né en 1964 en Bosnie, dans une ville qui aujourd'hui n'existe plus, vit aujourd'hui à Douarnenez. C'est sans doute la guerre qui a fait de Velibor Colic un écrivain à part entière. Jeune chroniqueur radiophonique, il s'est retrouvé enrôlé comme soldat de l'armée bosniaque dans les pires moments de la guerre. Il déserte l'armée croato-bosniaque en 1992, est fait prisonnier, s'enfuit et se réfugie en France. Il vivra longtemps à Strasbourg, où il travaillera dans une bibliothèque et collaborera aux *Dernières nouvelles d'Alsace*. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages en serbo-croate dont *Les Bosniaques,* ou *La vie fantasmagoriquement brève et étrange d'Amadeo Modigliani*, traduits en français par Mireille Robin.

Archanges (roman *a capella*) est son premier ouvrage écrit directement en français. Velibor Colic a abandonné sa langue maternelle mais poursuit son investigation littéraire : dépecer la barbarie, la jeter en pâture aux consciences, à ceux qui n'ont pas peur de voir la réalité. Il parle de la guerre, de toutes les guerres, à mots crus, et fait chavirer sa narration du côté de la parabole, presque de la science-fiction.

Bibliographie :

Archanges (roman a capella), Gaïa, 2008

Perdido, Le Serpent à plume, 2005

Mother funker, Le Serpent noir, 2001

La vie fantasmagoriquement brève et étrange d'Amadeo Modigliani, Le Serpent à plume, 1995/2005

Chroniques des oubliés, Ed. de la Digitale, 1994 ; Le Serpent à plume, 1996

Les Bosniaques, Galilée, 1993 ; Le Serpent à plume, 1994

RENCONTRE D'ÉCRIVAIN AVEC VELIBOR COLIC animée par Bernard Magnier
Jeudi 22 avril 18h30 / Librairie Apostrophe
Les rencontres d'écrivains bénéficient du soutien de la D.R.A.C. Champagne-Ardenne.

Même pas morts

Avec plus de 20 ans d'existence, 7 albums et des milliers de concerts à leur actif, Les Éjectés n'ont pas l'intention de s'arrêter ! Menés par Steff Tej, leur leader, ils poursuivent leur route, plus déterminés que jamais, distillant leur énergie sur scène. Cette formation de quatre musiciens s'appuie sur un solide répertoire rock-ska-reggae.
Leur 8e album, *To The Roots !*, vient de sortir, et la compilation *Même pas mort ! ! !* est prévue pour le printemps 2010. Alors... *Get ready* !

UNE HEURE DE MUSIQUE AVEC "STEFF TEJ ET LES ÉJECTÉS", **Ska-reggae**
vendredi 30 avril 18h / AUX SILOS, PLATEAU AUDIOVISUEL

Histoires d'ivoires

L'ouverture de nouvelles routes commerciales vers l'Asie et l'Amérique permit, à partir du XVIe siècle, d'envisager l'existence d'ateliers "délocalisés" avant la lettre. Dans certains comptoirs sous contrôle espagnol et portugais, en Inde, à Ceylan ou dans les Philippines, furent implantés des ateliers de taille d'ivoire. Ils produisirent uniquement des statuettes (à l'image des deux Enfants Jésus présentés dans l'exposition "Dévotion baroque") ou des reliefs de dévotion sur des modèles européens qui prennent un accent asiatique sous les ciseaux des sculpteurs chinois ou indiens. Cette production considérable, largement diffusée en Espagne et dans ses vice-royautés américaines, est l'un des premiers exemples d'économie mondialisée.

CONFÉRENCES DU MARDI "LES IVOIRES DES COLONIES ESPAGNOLES, ENTRE ASIE ET AMÉRIQUE, XVIIe-XVIIIe SIÈCLES" par Philippe Malgouyres, conservateur en chef au département des objets d'art, musée du Louvre. / **mardi 11 mai** 20h30 / MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Opéra bouffe en marionnettes et chanteurs

Orphée Théâtre s'empare de *Gianni Schicchi*, le seul opéra drôle de Puccini, pour offrir un spectacle lyrique réjouissant, avec marionnettes et chanteurs. Inspiré de *La Divine Comédie* de Dante, le livret met en scène des héritiers malhonnêtes qui font appel au rusé Gianni Schicchi pour accaparer les biens du défunt. Les personnages, représentés par des marionnettes manipulées sur scène par les chanteurs lyriques, sont des pantins mus par leur seule cupidité. Un spectacle tissé d'humour et de moments lyriques intenses, recommandé pour tous les publics à partir de 12 ans... et qui sera présenté à l'automne prochain à l'opéra Bastille.

« L'INCROYABLE HISTOIRE DE GIANNI SCHICCHI... » par Orphée Théâtre / **jeudi 29 avril** 20 h 30 / AU NOUVEAU RELAX, en partenariat avec Fugue à l'Opéra / Renseignements et réservation : 03 25 01 68 80

© Orphée Théâtre

L'art de la gravure

Tandis que la couleur est sensation et émotion, la gravure fait démarrer un discours plus subtil, qui fait communiquer des esprits et engage celui qui le regarde à laisser aller sa fantaisie. Ce printemps, le "top" de la gravure italienne et française contemporaine s'expose à la Chapelle des Jésuites. Une exposition d'envergure puisque pas moins de 58 graveurs présentent leurs œuvres et leur savoir-faire.

EXPOSITION GRAVURES CONTEMPORAINES D'ITALIE ET DE FRANCE **du 21 mars au 2 mai 2010** / CHAPELLE DES JÉSUITES

© Nella Pianta, Saggio, cm 41 x 29,5

BILAN D'UNE RÉSIDENCE EN BONNE COMPAGNIE

Pour marquer la fin de sa résidence au Nouveau Relax, la chorégraphe Clara Cornil revient sur ces 4 années de résidence à Chaumont et vous invite le 8 mai prochain à découvrir, expérimenter et ressentir le travail de la compagnie Les Décisifs.

Chaumont Info : Pourquoi Chaumont ?
Clara Cornil : J'ai créé la compagnie en 2004 et choisi la Haute-Marne, région de mon enfance, comme territoire d'implantation. J'ai rencontré Pierre Kechkéguian et Arts Vivants 52 qui ont eu envie conjointement de soutenir mon travail, autour de 3 axes : recherche, création, transmission.

C.I. : Que vous a apporté cette résidence à Chaumont ?
C.C. : D'abord de belles rencontres tissées avec des publics très différents : un noyau d'amateurs assidus dans la pratique ; les élèves de Clis de l'école Jean-Moulin suite à leurs venues aux "Haïkus" présentés dans le cadre des Journées du Patrimoine, des élèves d'écoles primaires, collèges, lycées, par le biais de Projets artistiques globalisés initiés avec l'Éducation nationale ; le Relais assistantes maternelles, la crèche de La Rochotte ; sans oublier l'IME de Brottes.
Cette résidence nous a aussi offert des temps de recherche, de discussions, de répétitions publiques aux différents stades de nos créations.

Grâce au soutien du Nouveau Relax, nous avons, durant 2 années consécutives, présenté nos créations au Festival d'Avignon. D'abord en 2006, avec "Bruisse" et "Là", puis en 2007 avec "Portraits intérieurs". Ce passage à La Caserne des Pompiers, lieu géré par l'Orcca et la Région Champagne-Ardenne, est un appui important pour se faire connaître et entrer dans le réseau professionnel. Cela nous a permis des rencontres riches, notamment Le Manège-Scène nationale de Reims, L'Échangeur à Fère-en-Tardenois, L'Étoile du Nord à Paris, La Faïencerie à Creil, Mains d'Œuvres à Saint-Ouen.

C.I. : Votre avenir après Chaumont ?
C.C. : En Champagne-Ardenne, la compagnie est accueillie en résidence à Césaré. Et elle poursuit son chemin en Picardie, Lorraine, Île-de-France, Bourgogne, avec 2 prochaines créations : "Dans les bois" et "HOME". Nous continuons notre travail de recherche chorégraphique sur la scène nationale et internationale (Suède, Congo, Autriche).

Une journée avec la compagnie Les Décisifs-Clara Cornil

Ateliers de pratique artistique / Pièces chorégraphiques
samedi 8 mai / au Nouveau Relax
Pour toute la famille
Renseignement / Réservation :
03 25 01 68 80
Ateliers d'éveil musical
à 9h15 pour les enfants de 8 à 18 mois
à 10h30 pour les enfants de 18 mois à 3 ans
Atelier yoga, mouvement
de 11h30 à 12h45 (à partir de 14 ans)
Atelier de mouvement
de 13h30 à 15h30 (enfants de 6 à 10 ans)
Atelier d'écoute, musique
de 13h30 à 15h30 (adolescents et adultes)
Pièces chorégraphiques à 19h
Extraits de "Portraits intérieurs" et "HOME", lecture, (H)ush AND (S)ilence et improvisation musicale, entrecoupés d'une petite collation... et de surprises.

CHAUMONTHABITAT OPH

En 2011, Chaumont HABITAT, proposera à la location 129 logements respectueux de l'environnement

Opération Très Haute Performance Energétique
Logements collectifs et individuels du type III au type V
- chauffage par chaudière gaz à condensation
- eau chaude sanitaire par panneaux solaires.

Des logements de qualité avec des charges maîtrisées

Bâtiment Basse Consommation
Logements collectifs du type II au type V

- chauffage par géothermie
- eau chaude sanitaire par panneaux solaires.

Pour tout renseignement,
adressez-vous au service Gestion Locative de Chaumont HABITAT
gestionlocative@chaumonthabitat.fr
51 rue Robespierre - B.P. 39 - 52002 CHAUMONT
03 25 32 54 62
www.chaumonthabitat.fr

Pays Chaumontais

LE BUS

6 lignes de bus à votre service
BOUTIQUE "LE BUS"
7, rue Jules Trefousse - CHAUMONT
www.lebus-chaumont.com

Tél. : 03 25 01 88 42

Tchin Tchin D'AFFLELOU

Vos secondes lunettes pour 1€ de plus*

* Pour l'achat d'un équipement optique (monture + verres), bénéficiez pour 1€ de plus d'une seconde paire de lunettes équipées de verres organiques CR39 blancs unifocaux, sans option, de même correction que le premier équipement, à choisir parmi Ma Collection ALAIN AFFLELOU. Offre valable jusqu'au 31/12/2010. Voir conditions en magasin.

ALAIN AFFLELOU OPTICIEN À CHAUMONT
56, rue Victoire-de-la-Marne / Tél : 03 25 35 35 80
Ouvert du mardi au samedi : 9h-12h30 / 13h30-19h

Innovation, recherche, compétences et sécurité

EIFFAGE met en œuvre tout son savoir-faire pour construire l'avenir avec vous, tout en respectant l'environnement
Autoroutes, routes, voiries urbaines, communales, plates-formes industrielles, terrains sportifs...

KRUBA complète le groupe par ses compétences
Assainissement, réseaux secs et humides, forage...

EIFFAGE TROYES / KRUBA
1 rue William et Catherine Booth
BP 2051 - 10010 Troyes cedex
Tél. : 03 25 76 24 24 - Fax : 03 25 80 61 08

EIFFAGE CHAUMONT
Z.I. de la Dame Huguenotte
BP 76 - 52003 CHAUMONT cedex
Tél. : 03 25 03 23 93 - Fax : 03 25 32 68 90

EIFFAGE TROYES-CHAUMONT
KRUBA

E.LECLERC
E.LECLERC VOYAGES

Centre Commercial du Moulin Neuf - CHAUMONT
Tél : 03 25 03 48 57

NETTOYAGE AUTOMOBILE ÉCOLOGIQUE
À DOMICILE ou AU BUREAU

SANS EAU

ROUL'NET

Pour le nettoyage de votre véhicule,
intérieur / extérieur, occasionnel ou sur abonnement.
Sur simple appel téléphonique nous nous déplaçons
à domicile, dans vos locaux, ou au travail, en moins de 48h.

LE NETTOYAGE AUTOMOBILE ÉCOLOGIQUE

AGENCE DE SAINT-DIZIER
BOTZONG'NET EURL
18 bis rue du Bois
10220 BÉVONNES

www.roulnet.fr
N° Indigo 0 820 205 550
0,09 € TTC / MN

PORTRAIT D'UNE BASKETTEUSE

Claire Randrianasolo n'est âgée que de 12 ans. Benjamine, elle pratique le basket pour la troisième année.

Petite fille, elle a débuté sa carrière sportive par la gymnastique qu'elle pratiquait assidûment, s'entraînant quatre fois par semaine. Rapidement, malgré des débuts prometteurs en compétition, sa marge de progression dans ce sport est apparue limitée, du fait de sa trop grande taille.

La voyant découragée, ses parents lui ont conseillé de faire le choix d'une autre discipline. Parmi celles où être grande constitue un atout, elle a choisi le basket qu'elle connaissait un peu pour l'avoir pratiqué à l'école.

Claire s'est tout de suite sentie à l'aise dans son nouveau club et le courant est immédiatement passé avec l'entraîneur, Chady Suleiman, qu'elle a trouvé "super sympa". Elle s'entraîne deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, alternant exercices techniques, musculation, course et matchs.

Outre sa taille, actuellement 1,69 m, la jeune fille a des qualités indéniables qui font d'elle une bonne basketteuse. Elle court assez vite et surtout a "le sens du jeu". Elle sait "jouer collectif" et distribuer la balle.

Comme le basket, surtout féminin, est peu pratiqué dans la région, il n'existe pas de championnat de jeunes. Les clubs de Chaumont, Langres et Bar-sur-Aube organisent donc, sous l'égide de leur fédération, des "plateaux géographiques". Ces rencontres permettent à leurs adhérentes d'acquérir de l'expérience en compétition.

En décembre 2009, le comité haut-marnais a constitué une équipe pour un tournoi entre les quatre départements de la région. À l'issu de cette compétition, Claire a été sélectionnée pour faire partie d'une formation régionale qui disputera les inter-ligues de la zone Est.

Pour se préparer, elle fera plusieurs stages qui lui donneront l'occasion de progresser en jouant dans un groupe de niveau homogène. Dans le collectif régional, elle tient le poste de pivot : son rôle, défensif, consiste à prendre la balle au rebond et à la redistribuer pour relancer le match.

Il lui a aussi été proposé d'entrer en pôle espoir et de s'inscrire, à la prochaine rentrée scolaire, en section sport études. Claire hésite : elle n'a pas encore fait de choix quant à sa future orientation et ne veut pas se fermer de portes. Ses parents souhaitent lui laisser le choix. Ils la soutiennent dans son engagement sportif, essayant de l'accompagner dans ses déplacements, mais ils ne veulent rien décider à sa place.

La jeune basketteuse est actuellement en classe de cinquième au collège Louise-Michel. Excellente élève, elle est très autonome et sait s'organiser. Cela lui permet, tout en pratiquant aussi la danse moderne, de garder du temps pour regarder la télévision qu'elle avoue beaucoup aimer.

Du haut de ses 11 ans, Gaëlle Colin est déjà une gymnaste accomplie. Cela fait maintenant 4 ans qu'elle fait partie de "La Chaumontaise".

GAËLLE COLIN, ÉTOILE MONTANTE DE LA GYM CHAUMONTAISE

Élève en sixième au collège Louise-Michel, la jeune fille s'entraîne cinq fois par semaine, ce qui représente une bonne dizaine d'heures de pratique hebdomadaire. Cet investissement ne l'empêche pas d'avoir de très bons résultats scolaires. Elle est d'ailleurs fière d'avoir obtenu les félicitations du conseil de classe pour son premier trimestre au collège.

Parmi les différents agrès, elle préfère le saut de cheval. Au sol, elle apprécie surtout les éléments acrobatiques où elle peut exprimer son énergie, mais commence à s'intéresser à la chorégraphie. Elle a aussi un excellent niveau à la poutre et aux barres asymétriques où elle fait preuve d'une puissance impressionnante pour son âge.

Sa monitrice Géraldine Pernot souligne qu'elle possède, outre un gros potentiel physique, une grande ténacité, le goût de la prise de risque et la curiosité de nouveaux éléments. Elle comprend bien les consignes, ce qui lui permet de corriger facilement ses erreurs.

Depuis l'an dernier, Gaëlle progresse énormément. Championne départementale, elle a pu participer aux championnats de France. Elle a, à la fois, été leader de l'équipe benjamine de son club, qui a terminé quinzième, et réalisé une très belle performance individuelle.

Elle tient absolument à participer à nouveau, l'an prochain, aux finales nationales et travaille ferme à cette fin. Au sol, son premier objectif est d'apprendre à faire la vrille pour pouvoir accéder au niveau d'enchaînement supérieur et ainsi gagner plus de points.

La jeune virtuose a déjà persuadé plusieurs copines d'école de s'inscrire à la Chaumontaise en leur montrant, pendant les cours d'EPS, son savoir-faire. Elle est d'ailleurs une excellente camarade, sachant soutenir ses coéquipières tant à l'entraînement qu'en épreuves.

Il faut dire que les jeunes gymnastes constituent un vrai groupe d'amies. Elles passent beaucoup de temps ensemble au club, bien-sûr, mais en plus se reçoivent, fêtent leurs anniversaires en commun et, surtout, partagent ces temps forts que sont les déplacements en compétition.

Nul doute que les amateurs de gymnastique entendront souvent parler, lors des prochaines saisons, de cette jeune Chaumontaise à l'avenir prometteur.

LA CHAUMONTAISE SUR INTERNET
www.lachaumontaise.com

Le Cercle Hippique Chaumont Choignes fait son cirque.

Les numéros équestres sont à l'origine du cirque dont la piste ronde de 13 mètres permet de garder le cheval à portée de la chambrière, fouet du dresseur. On y pratiquait :
– la "haute école" qui est l'aboutissement du dressage.L'écuyer fait alors corps avec son cheval pour le faire danser, sauter, se cabrer, marcher debout, saluer le public...
– la "voltige" qui consiste en des acrobaties équestres, comme se tenir en équilibre debout sur le dos de sa monture.
– le "travail en liberté" où les chevaux, menés à la chambrière, forment une sorte de ballet.
Les cavaliers du Cercle Hippique vous invitent à revisiter cette histoire à l'occasion du gala 2010. Dans une succession de tableaux avec intermèdes clownesques, les membres du club, des plus jeunes sur leurs poneys aux plus aguerris, donneront le meilleur d'eux-mêmes pour le plus grand plaisir des spectateurs.
Les répétitions du dimanche ont commencé depuis près de trois mois et, grâce à la maîtrise des enseignants et à l'engagement des participants, chacun devrait être prêt à tenir son rôle. Cette fête sera aussi l'occasion, pour les bénévoles, de faire des prouesses en matière de costumes et décors.
Cette année, afin de profiter au mieux des éclairages, le gala se déroulera exclusivement en soirée. Les représentations auront lieu les vendredi 23 et samedi 24 avril à 21h. Pensez à réserver vos places pour cette piste aux étoiles dans le manège de Choignes.

Renseignements : 03 25 03 22 98

Le VCC honore Marcel Royer

Le 28 mars prochain, le Vélo Club Chaumontais organisera le 53e prix cycliste d'Andelot, en souvenir de Marcel Royer. Cette épreuve, ouverte aux coureurs de 2e,3e catégories et aux juniors, est l'une des plus anciennes du département. Elle a été créée en 1954 par Marcel Royer, marchand réparateur de cycles et motos, avec le concours de Jean Amiot, pâtissier, alors jeune coureur licencié au VCC.
La course n'a malheureusement pas pu avoir lieu de 2000 à 2002, faute de bénévoles, mais elle a redémarré grâce à M. Wingerter, président de l'Esarb, à Mme Royer et sa famille. Le concours de la municipalité d'Andelot et des habitants a permis de pérenniser cette compétition qui est toujours programmée le jour des Rameaux, par respect pour son promoteur, Marcel Royer, trop tôt disparu en 1980.
Le parcours passait initialement par Andelot, Rimaucourt, Manois et Vignes-la-Côte. Le développement de la circulation automobile a conduit à adopter le tracé actuel : Andelot, Signeville, Montot-sur-Rognon et Vignes-la-Côte.
Le circuit de 10,7 km, parcouru 9 fois, comporte "une juge de paix" : la côte qui mène d'Andelot à Signeville. Il faut donc disposer de véritables qualités de grimpeur pour gagner cette compétition. En 2009, c'est le Chaumontais Valentin Hadoux, encore junior, qui avait remporté une superbe victoire en solitaire.

Place aux jeunes talents à l'ECAC tennis

La 9e édition du tournoi des petits virtuoses aura lieu du 2 au 4 avril sur les courts de l'espace Maurice-Aubry. Réservé aux jeunes joueurs, cet événement réunira 16 filles de moins de 11 ans et 24 garçons de moins de 12 ans sélectionnés par les ligues de tennis nationales.
Il s'agira d'un tournoi "multichance", nouvelle forme d'épreuves proposée par la Fédération française de tennis : les perdants ne sont pas éliminés mais basculent dans un tableau de battus, accumulant les matchs pendant que les vainqueurs poursuivent leur progression vers la grande finale.
Ainsi, tous les joueurs disputent un maximum de rencontres. Cette formule évite aux vaincus des premières parties la frustration de devoir quitter la compétition et permet de valider les progrès des uns et des autres. L'ambiance est, de ce fait, beaucoup plus décontractée autour des courts.
Accueillis dès le jeudi soir, les jeunes participants seront hébergés dans les familles des adhérents de l'ECAC tennis. Les matchs auront lieu en non-stop le vendredi et le samedi toute la journée. Les finales seront disputées le dimanche matin et suivies de la cérémonie officielle de remise des prix à partir de 13h30. L'entrée est gratuite et les spectateurs sont bienvenus.

Vous êtes étudiant, salarié, chercheur d'emploi, jeune ou moins jeune...

Vous vous interrogez sur votre vie professionnelle, l'Espace métiers met à votre disposition gratuitement et sur RDV :
- un point multimédia
- un centre de ressources
- un programme d'animation

Espaces métiers
Champagne-Ardenne

▸ **Mercredi 31 mars de 13h30 à 17h**
au Conseil Général, Chaumont

L'Agriculture, le Bâtiment, l'Industrie... les femmes aussi !

Stands et conférences autour de l'élargissement des choix professionnels vers des secteurs porteurs localement...Dans le cadre de l'égalité professionnelle, la création d'activité par les femmes sera aussi abordée.
Ce forum est ouvert à tous les publics en recherche d'informations sur ces secteurs et activités.

▸ **Vendredi 2 avril, de 9h à 12h**
au Pôle emploi, Chaumont

Les métiers de l'animation

Des professionnels de l'animation ainsi que les structures de formation viennent vous parler de ces métiers, de la professionnalisation, des structures qui embauchent, sous quel statut....
Tous publics

▸ **Juin 2010 à l'Espace métiers**
Pays de Chaumont

Les métiers de l'agro-alimentaire

Présentation des métiers et des formations du secteur, informations et mises en relation sur des contrats en alternance.
Publics jeunes

▸ **Jeudi 7 Juillet 2010 de 9h à 17h**
à la salle des fêtes de Chaumont

Les Rencontres de l'alternance

Forum organisé pour la promotion de l'alternance : mise en relation public/employeurs, informations sur les modalités de l'alternance, les formations, les lieux de formation...
Tous publics

▸ **Vendredi 7 mai, de 13h à 17h**
à Nogent Maison de Pays Minel

Forum Industrie

Information sur les métiers et formations de l'Industrie pour tous publics.

▸ **Mai 2010 à l'Espace métiers, Pays de Chaumont**
(dates à préciser) 2 jours

Les métiers du Graphisme

Une journée est destinée aux scolaires : découvertes des métiers et formations, atelier avec un graphiste professionnel
Seconde journée destinée à un public adulte (demandeurs d'emploi, salariés...)

▸ **Jeudi 20 mai à l'Espace Bouchardon, Chaumont**

Ouverture du « Pôle alternance » Mission locale / Espace métiers

Des visites d'entreprises, de CFA, vous seront proposées ainsi que des informations sur les modalités de l'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation). Ce sera également l'occasion d'entendre des témoignages.
Tous publics

Pour tous renseignements et inscriptions
Association du pays de Chaumont
4 bis avenue du Souvenir Français - Chaumont
tél : 03 25 31 67 37 / 06 11 88 60 21
email espacemetiers.chaumont@neuf.fr

Pays de Chaumont

www.espacesmetiers-champagneardenne.org

conception : www.com-in-creation.fr

Élisabeth ALLAIRE
Adjointe au Maire,
chargée des finances
et des grands projets

MAJORITÉ /

« Donnons les moyens à nos ambitions »

Nos grands projets urbanistiques vont remodeler en profondeur de nombreux quartiers : la gare, le Cavalier, la Rochotte, l'ancien dépôt et la Vendue.
Certains projets ne pèseront pas sur les finances de la ville : l'éco-quartier dont le programme d'habitat relève de Chaumont Habitat et des ARCHES, et la future zone commerciale de la Vendue dont les coûts de voirie et réseaux divers devront être entièrement compensés par le prix de vente du terrain.
Au total, les travaux dont la ville assurera la maîtrise d'ouvrage sont de l'ordre de 73 millions d'euros TTC.
Avons-nous les moyens de nos ambitions pour CHAUMONT ?
Comment peut-on financer tant de projets d'ici à 2014 sans peser à terme sur la fiscalité des Chaumontais ou surendetter la ville ?
En premier lieu par l'autofinancement : notre maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permet de libérer un maximum de moyens pour l'investissement ; notre gestion rigoureuse de l'endettement les deux premières années de notre mandat, ainsi que l'allègement très important de la charge de la dette en cours pour les prochaines années, nous permettent de dégager des capacités d'emprunts complémentaires.
Au total notre capacité d'autofinancement des grands projets pour les années 2010-2013 est de l'ordre de 17 M€, sans compter les produits que la ville peut espérer de la vente des parcelles libérées par les actuelles caserne des sapeurs-pompiers, salle des fêtes, et les différentes propriétés libérées par le regroupement des services rue Émile Cassez.
En second lieu par le remboursement de la TVA. L'État par l'intermédiaire du Fonds de Compensation de TVA nous remboursera près de 12 M€.
En troisième lieu par 44 millions de subventions de l'État, de la région, du département, du pays et de la communauté de communes, et de l'Europe, chacun dans leur domaine de compétence : Aménagement du territoire, transports et réseaux routiers, soutien aux activités commerciales, culturelles, cinématographiques, sportives et économiques.
Oui, nous allons réaliser les travaux que la ville attend depuis si longtemps.
Nous en avons la volonté, nous en avons la capacité, c'est notre devoir pour l'avenir de Chaumont.

Lionel BLONDELLE

MINORITÉ /

Communes : autonomie menacée

Tout le monde est d'accord pour rebâtir la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxes foncières, taxe professionnelle). En particulier les taxes ménages (habitation et foncier) doivent être revues : ne tenant pas compte des revenus des ménages, elles sont particulièrement injustes.
C'est pourtant par la réforme de la Taxe Professionnelle, payée par les entreprises, que le gouvernement a décidé de commencer. Rien ne prouve pourtant que la modification de cette taxe ait un impact sur les délocalisations d'emplois ou sur l'investissement.
*Après le bouclier fiscal (qui coûte 14 milliards d'€ à l'État), après la baisse de la TVA sur la restauration (4 milliards), voici un **cadeau aux entreprises** de 12 milliards en 2010 et 6 milliards les années suivantes, sans la moindre contrepartie.*
*Pendant ce temps, les **déficits publics** s'envolent, les services rendus se raréfient, la Cour des Comptes s'alarme, la Commission Européenne menace... Rien n'y fait. Seule solution offerte par le gouvernement : ouvrir la chasse aux fonctionnaires et notamment aux enseignants (-16 000 cette année). Mais, au bout du compte, il faudra bien que les contribuables futurs soldent les comptes.*
*Ce qui se joue ici, c'est aussi l'**autonomie financière des communes**. Alors que les taux de Taxe Professionnelle qu'elles votaient produisaient un impôt de 18 milliards, ils n'en produiront plus que 6. Dans notre ville, on passerait de 5 millions à 1,5.*
*Les ménages finançaient la moitié des impôts locaux. Avec les nouvelles dispositions, ils vont en financer les deux tiers. Si une commune veut faire croître son produit fiscal, elle n'aura d'autre choix que d'**entamer le pouvoir d'achat des ménages**.*
Enfin, personne ne sait ce qui se passera à compter de 2011. On ne dispose pour l'instant que de simulations, comportant données incertaines et omissions.
Ce n'est qu'à l'issue de plusieurs années que chaque commune pourra connaître la situation réelle de ses recettes.
*Enfin, trois nouvelles lois doivent intervenir : l'une avant juillet 2010, une deuxième en 2011 et enfin une dernière intégrant les modifications de compétences entre collectivités et entamant la discussion sur la Dotation Globale de Fonctionnement (le plus important apport de l'État aux communes). On ignore évidemment ce qui en ressortira. La plus grande **incertitude** règne donc.*

Philippe DEBREF

MINORITÉ /

Quel cinéma !

J'habite à Chaumont depuis plus d'une décennie. J'aime le cinéma mais aucune salle correcte n'est mise à notre disposition au sein de la commune.
Luc Chatel, le Maire, propose de construire des cinémas avec de l'argent public, ce qui n'est pas très correct (c'est comme si on construisait un hypermarché avec l'argent du contribuable), puis de le mettre en « gérance »... Ce type de moyen doit être mis en œuvre et financé par le domaine privé.
Le lieu où le Maire veut construire son cinéma n'est pas convenable non plus. Aucun investisseur privé n'a voulu investir le moindre euro à cet endroit, ce qui démontre parfaitement l'absurdité du projet de construction des cinémas ! Des gestionnaires de salles sont prêts à investir à Chaumont mais certainement pas dans le bâtiment des anciens garages (absence de parking très proche – les salles ne se construisent plus dans les centres mais en périphérie, sur les zones commerciales).
De plus ces derniers iraient bien plus vite pour réaliser un projet qui serait financé sans délai.
Cela pose cependant un problème ! Le cinéma est un lieu culturel important au sein d'une cité et les infrastructures manquent cruellement tant à la jeunesse qu'aux plus anciens.
Doit-on s'opposer fermement à ce que je considère être une erreur monumentale de vision des choses ? Doit-on courber le dos et se dire : « c'est toujours mieux que rien » ? Doit-on accepter sans réfléchir ? Devons-nous nous interposer devant les bulldozers avant les premiers coups de pelle ?
Malheureusement, je crains que nous ne puissions faire entendre raison au ministre de la "science". Il n'est pas ouvert à un réel dialogue et ne demande l'avis de personne, même pas celui des professionnels du cinéma.
La réponse est simple, même s'il y a urgence, il ne faut pas faire et laisser faire n'importe quoi avec l'argent public. M. le Maire, revoyez votre copie et venez habiter dans votre ville, vous en aurez certainement une autre vision !

ville de Chaumont

dimanche
16
mai
18 h

AmelBent
En concert

FOIRE
DE CHAUMONT
DU 13 AU 17 MAI

Samedi 15 mai à 20h30
BAL COUNTRY AVEC
CHATTAHOOCHEE

Tout le programme de la foire
dans votre prochain journal de ville.

20 minutes · Music hits · Mobile Orange · Skyrock · 19 · Virgin · NRJ HIT MUSIC ONLY !